

Département de la Nièvre

Ville d'IMPHY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 février 2009

L'an deux mille neuf, le dix neuf du mois de FEVRIER à dix-huit heures trente, les Membres du CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'IMPHY (Nièvre) se sont réunis en l'Hôtel de Ville de cette dernière, lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Madame JULIEN Joëlle, Maire en exercice, en suite de la convocation qui leur fut adressée le douze février deux mille neuf, en vertu des prescriptions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

._*._*._*._*_

ETAIENT PRESENTS : (20 Conseillers)

Mesdames et Messieurs JULIEN Joëlle, Maire, ROY Régine, CREPIN Jean-Daniel, LONGO Orféo, DAGUIN Bernard, GATEAU Mireille, AMIOT Guy, THOMAS Gérard, JACQUES Alain, AMIOT Maria, BOURGEOIS Liliane, MOREAU Michel, SAURAT Jean-François, JOURNET Véronique, ROLLET Didier, NADEAU Myriam, HEBRAS Estelle, FERREIRA Valdemar, HERMANS Denis, ROTY Joëlle.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : (7 conseillers)

Mesdames et Messieurs DEPESEVILLE Christian, SALLE Isabelle, FRAJER Céline, AUCLAIR Nadège, ayant donné pouvoir respectivement à Mesdames et Messieurs ROLLET Didier, AMIOT Maria, NADEAU Myriam et AMIOT Guy.

Monsieur GAILLARD Christophe, Madame ROZIER Catherine, Madame CELLE Véronique.

._*._*._*._*_

Monsieur Jean-François SAURAT est nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

._*._*._*._*_

Le Procès-Verbal des travaux de la dernière séance (29 janvier 2009) est lu et adopté à l'unanimité, sans observation ni modification.

._*._*._*._*_

Présentation de l'orientation budgétaire 2009 par Madame le Maire :

Mesdames et Messieurs,

L'exercice budgétaire de 2009 se fait cette année dans des conditions très particulières.

En effet nous sommes confrontés à deux facteurs qui rendent la situation particulièrement délicate :

La crise financière installée et les risques de récession économique, avec toutes les conséquences en matière de pouvoir d'achat, chômage, blocage des salaires. Les ménages qui doivent faire face à l'augmentation des charges obligatoires (loyers, énergie, transports, mutuelle, assurance, santé) sont exposés à une précarité et une pauvreté grandissantes.

Le désengagement grandissant de l'Etat dans beaucoup de domaines tels la santé, le logement, l'éducation, les services publics, les actions de solidarité. Il en résulte que le transfert de charges sur les collectivités territoriales n'est pas suivi des moyens financiers nécessaires.

Dans ce contexte il est de notre devoir **de trouver le juste équilibre entre :**

Maintenir et renforcer notre action publique locale, avec de moins en moins d'aides de l'Etat pour contribuer à améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens et **qui correspond aux objectifs que nous nous sommes fixés.**

Tenir compte des facteurs « défavorables » qui sont :

L'incidence du dernier recensement de la population sur certaines dotations puisque nous passons sous la barre des 4 000 habitants, et de ce fait nous perdons entre autres 17 000 euros de dotation générale de fonctionnement pour l'exercice 2009

Pour la première fois l'évolution « figée » à 2% de l'indexation de la DGF (dotation générale de fonctionnement) aux collectivités locales. A noter que, jusqu'en 2008 cette dotation prenait en compte l'inflation et une partie de la croissance du PIB.

La dernière nouveauté qui est la suppression de tout ou partie de la Taxe Professionnelle à partir de 2010 et remplacée par la Taxe Carbone dont on ne sait rien à ce jour. A noter que la Taxe Professionnelle représente pour Imphy 70% de recettes pour son budget. Les hypothèses de modifications de cette Taxe Professionnelle appellent donc à une extrême prudence.

Rester mesuré dans l'augmentation des taux d'impositions permettant d'assumer nos responsabilités et de porter nos projets d'investissement de manière à ne pas mettre en péril les finances de la ville tout en préservant le porte monnaie des ménages.

Une question restant à débattre en Commissions de finances c'est de voir comment on peut **profiter ou non** du versement anticipé du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) (qui

représente 15,82% du montant des investissements réalisés dans une année) c'est à dire que cette année nous aurions la possibilité de toucher cette recette d'investissement due au titre de 2008 au lieu d'être versée comme à l'accoutumée 2 ans plus tard c'est à dire en 2010. C'est à dire en clair que nous aurions deux versements de FCTVA cette année (dépenses réalisées en 2007 et en 2008), mais cette mesure n'est valable que si la collectivité s'engage (et signe une convention avec la préfecture avant le 15 avril 2009) à augmenter les dépenses réelles d'équipement en 2009 en sachant que l'augmentation attendue pour bénéficier de cette mesure correspond au minimum à une moyenne des investissements des années 2004/2005/2006/2007 + 1 euro (1608 KE)– on en reparlera en détail lors de la commission des finances.

Les Finances d'IMPHY à fin 2008 :

Pour mémoire le DOB de 2008 à été réalisé dans « l'urgence » suite à l'installation de cette nouvelle équipe.

Dans un souci de grande transparence et d'efficacité et parce que 2008 était la première année de gestion de la ville par cette nouvelle équipe je souhaite vous faire part des évolutions de 2008 par rapport à 2007 sur les grands chapitres du budget :

Le constat est que la situation financière est saine (comme par le passé),

La commune est très peu endettée,

La capacité d'auto financement est correcte.

Il y a un faible recours aux financements externes à des taux fixes. Nous avons vu le détail de l'encours de la dette

Les dépenses de fonctionnement sont en adéquation avec les recettes de fonctionnement

Le produit de la taxe foncière, et de la taxe d'habitation dites « taxes Ménages » était de 1240 KE en 2007 et de 1274 KE en 2008 (cette légère augmentation étant due à l'évolution des bases d'imposition).

Détail des charges et recettes de fonctionnement :

Comme chacun sait, ce poste pèse lourd dans la balance de notre budget. En effet toute augmentation des dépenses de fonctionnement limite la possibilité d'autofinancer les dépenses d'investissement qui ne peuvent alors être financées que par des ressources externes (style emprunts bancaires, augmentation des impôts).

LES CHARGES

ACHATS ET SERVICES EXTERIEURS :

Rappelons que ces dépenses permettent le fonctionnement général des services de la ville.

Les achats et services extérieurs représentent environ 1180 KE en 2008 - ils étaient de 950 KE en 2007.

Il vous sera proposé de contrôler le rythme des dépenses de ce poste et si possible de le diminuer par rapport à 2008.

DEPENSES DE PERSONNEL :

En 2007, les dépenses ont été à la hauteur de 1650 KE – pour 2008 elles ont diminué à 1570 KE, ce qui représente 4.8% de baisse. Cela s'explique par le départ en retraite de fonctionnaires et ce, malgré la création du poste d'adjoint technique recruté en Juillet 2008.

Les dépenses de personnel de 2008 représentent environ **50% de la charge totale de fonctionnement.**

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Elles regroupent entre autre les indemnités des élus, les subventions aux associations et les autres contributions obligatoires comme les versements au SDIS et au Service d'assainissement.

Elles représentent un global de 595 KE en 2007 et 640 KE en 2008 c'est à dire une évolution de 7.5%.

Quelques chiffres 2008 pour vous donner une idée :

- Indemnités des élus : 95 KE
- Versement au SDIS : 140 KE
- Subvention au CCAS: 25KE
- Service d'assainissement : 150 KE
- Subventions diverses : 225 KE.

Pour 2009 nous devons avoir une réflexion de fond sur les subventions accordées à l'ensemble des associations et qui représente **35% des charges** de ce chapitre.

Et je souhaite également en raison du contexte socialo économique difficile que nous allons traverser cette année que nous réfléchissions également à étoffer l'enveloppe **attribuée au CCAS.**

En conclusion les charges de fonctionnement rapporté au nombre d'habitants à fin 2007 c'est à dire 4095 habitants situent notre ville par rapport au département et à la région comme suit (source trésor public) :

Nature des charges	Ville d'Imphy 2007	Département	Région
Achats et services extérieurs	226 euros/hab.	173 euros/hab.	187 euros/hab.
Masse salariale	402 euros/hab.	331 euros/hab.	396 euros/hab.

On constate une légère supériorité des valeurs pour notre ville par rapport à la moyenne du Département et de la Région.

LES RECETTES

Le montant perçu est de l'ordre de 4025 KE pour 2008, en 2007 le montant était sensiblement identique (4020 KE).

Comme il en a été décidé fin 2008 par le conseil municipal, aucune revalorisation des tarifs des services communaux ne sera intégrée dans le projet de ce budget 2009. De ce fait, les produits des services seront reconduits à leur niveau de 2008.

LES IMPOTS ET TAXES DE LA COMMUNE :

Pour mémoire nous n'avons pas augmenté en 2008 les impôts et taxes divers. Et depuis plusieurs années, nous sommes dans cette configuration.

Les dotations diverses (Etat, Région, Département) ont été à hauteur de 965 KE pour l'année 2008 mais risquent pour 2009 d'être moindre en raison des facteurs évoqués précédemment (comme par exemple la perte des 17 KE de DGF).

Voilà ce que nous pouvions observer pour 2008 et 2007.

Pour ce qui est des projets de 2009 en termes d'INVESTISSEMENT :

Nous arrivons à la fin des travaux de l'**UTAMS** et la prise de possession des locaux définitive interviendra le 1^{er} mars 2009 – l'opération globale (comprenant l'achat de la maison Litout, la rénovation, et la construction neuve) s'élève à un peu plus de 2.5 millions d'euros. Les loyers du Conseil Général couvriront les annuités d'emprunt.

On arrive également à la fin des travaux de **L'espace de Loisirs Amphélia**. L'inauguration officielle interviendra en Mars 2009 et ensuite, cet espace ludique appartiendra aux Imphycois pour le plaisir des grands et des petits. Le coût de l'opération s'élève à 1240 KE. Cet investissement fera l'objet d'un emprunt en fin de travaux pour une valeur de 240 KE.

De plus, le lotissement Amphélia arrive également en fin de « chantier » puisque j'ai eu le plaisir de signer la vente du dernier terrain courant janvier 2009.

On peut souligner que cette année sera une année si j'ose dire « charnière » puisque **ce grand projet de contournement** de la ville sera opérationnel et l'inauguration devrait intervenir en milieu d'année. Alors nous sommes à un tournant crucial de la vie de notre ville. Je ne suis pas

certaine que toutes et tous nous soyons conscients de cet événement majeur qui bouleversera quelque peu notre quotidien.

Ce tronçon routier et une véritable opportunité et concourra à améliorer la situation d'Imphy, permettra une mise en valeur de notre cité et sera un atout pour son développement harmonieux.

Une meilleure qualité de vie, moins de pollution sonore, visuelle, une plus grande sécurité dans la traversée de notre ville et bien d'autres avantages....

Mais si on parle facilement des avantages, on peut constater qu'il y a aussi le revers de la médaille. En effet, cette nouvelle donne peut mettre Imphy quelque temps au ralenti, le temps pour chacun de prendre ses marques et de s'organiser. La municipalité a déjà engagé en 2008 une réflexion conjointe avec les commerçants et artisans de la ville et continuera celle-ci dans le but de réaliser de façon satisfaisante **l'urbanisation de la traversée d'Imphy**. J'insiste sur le fait que chacun d'entre nous doit se sentir partie prenante dans ce projet et que seule la municipalité ne pourra répondre de façon satisfaisante à l'ensemble des souhaits.

Le second projet qui est maintenant sur les rails est la **construction de la Gendarmerie** engagé avant l'arrivée de la nouvelle équipe. Ce projet sera porté par la Municipalité qui sera le maître d'œuvre. Onze pavillons individuels et un bâtiment professionnel seront construits. A ce jour, le choix de 3 architectes a été fait et nous attendons leur projet personnel qui nous permettra de choisir l'architecte à qui nous confierons cette mission.

Là aussi, les loyers du Ministère de la Défense couvriront les annuités de l'emprunt. Je rappelle l'enveloppe financière prévisionnelle qui est de 2 millions d'euros.

Le troisième projet qui est la **construction par LOGIVIE de 11 maisons** à loyer modéré sera également inauguré en milieu d'année. Dans ce dossier, la ville se porte garant pour Logivie.

Le projet de la **Maison Médicale** reste d'actualité. L'objectif est de mener de front le projet de construction des murs en même temps que la recherche de médecins généralistes qui est la base de ce projet puisque d'ici 3 à 4 ans nous serons confrontés à un manque de médecins dans notre ville. Une réflexion est également en cours concernant le lieu de son implantation.

« La semaine dernière j'ai eu l'occasion d'assister à une réunion organisée par le Conseil Général et dirigée par M. Lassus, conseiller général et Maire de Decize où l'on pouvait retrouver des élus, des professionnels de santé, dans le but de faire un état des lieux de la situation actuelle et à venir avec ce constat de pénurie médicale dans notre région et de voir comment remédier à ce problème dans les années à venir. Une commission sera créée pour trouver des solutions tant dans le domaine des moyens humains que dans le domaine des moyens matériels (comme par exemple l'installation judicieuse de Maisons médicales ou de Pôles médicaux...). Imphy fera partie de cette commission. »

Les autres actions à venir à court et moyen terme que je vous propose sont les suivantes :

Sur le plan de Fil de Loire : et selon ses compétences nous retrouvons

Tous les travaux de voirie qui dépendent directement du programme des travaux d'assainissement de la Ville et du Syndicat d'eau. Ce programme sera validé en mars pour le budget 2009.

L'aménagement des trottoirs, bateaux et accès aux bâtiments publics dans notre ville, un programme 2009 sera présenté au budget de la communauté de communes.

Sur le plan du budget municipal :

Concernant les dépenses de personnel : Nous sommes toujours en cours de recrutement d'un policier municipal ou Garde Champêtre. Seule une candidature « valide » a été reçue mais ce n'est pas suffisant pour nous permettre de faire un choix. Nous relançons donc une recherche.

Dans le domaine des **Travaux, Circulation** :

Le plan de réaménagement des quartiers reste notre priorité.

Dans le domaine de **l'environnement, Assainissement**

Nous restons sur le projet d'assainissement du Grand Vernay.

Pour l'environnement : la chasse au gaspi a débuté puisque l'état des lieux des bâtiments publics et éclairage public a été fait fin 2008 concernant les consommations eau, gaz, électricité. Ces informations seront affichées dans chaque bâtiment. Nous avons signé une convention avec le SIEEN qui devra faire des préconisations pour nous permettre de faire des économies.

Dans le domaine **Social et Solidarité**

Comme annoncé en amont nous devons renforcer le lien social, par l'intermédiaire du CCAS, et des services tel que L'AASD (association d'aides et services à domicile) et le SSIAD (service de soins infirmiers à domicile).

Pour information et parce que la demande est forte, le CCAS vient de signer une convention avec les Taxis Dufloux pour les transports intramuros des personnes âgées n'ayant pas de possibilité de se déplacer pour des raisons médicales ou matérielles.

L'UTAMS qui va être installée à proximité nous permettra une relation plus forte et un travail commun qui je pense portera ses fruits.

Pour ce qui est des **Scolaires**

Nous sommes à nouveau pour 3 ans en ZEP. Cette information a été confirmée en janvier par L'Education nationale.

Les actions périscolaires sont toujours d'actualité en collaboration avec les membres de l'enseignement et le Centre Social.

Nous continuerons notre action d'aide et de soutien déjà existants aux établissements scolaires et aux élèves d'Imply pour les écoles.

Nous budgéterons comme chaque année des travaux dans les classes.

Concernant les cantines et les garderies d'Imphy nous travaillerons encore à l'amélioration de la prestation municipale par l'aménagement de locaux afin de réserver un accueil de qualité aux enfants qui fréquentent ces lieux.

Au sujet de la **jeunesse**

Suite à la distribution récente des plaquettes auprès des jeunes, nous attendons leur retour pour essayer de bâtir un projet qui réponde à leurs attentes.

Pour ce qui est **du Culturel**

Une convention a été signée avec la Maison de la Culture pour le 1^{er} semestre 2009 et avec SCENI QUA NONE pour 1 séance de cinéma par mois à la salle des fêtes.

Nous proposons ces activités à la population, nous allons également les accompagner par une possibilité d'aller chercher les personnes chez elles si elles ne peuvent pas se déplacer. C'est une année « test » pour apprécier l'implication des Imphycois dans ces nouvelles actions. Un bilan sera fait en fin d'année pour voir si nous reconduisons ou pas ces actions.

L'exposition artistique sera une manifestation importante cette année pour notre ville.

Commission **sports, loisirs, associations**

On peut se réjouir de la création du comité des Fêtes, et nous sommes prêts à soutenir la création de l'association des commerçants. La journée des associations est sur les rails et des études d'investissements spécifiques dans le domaine du sport sont prévues également.

En conclusion, nous allons élaborer notre budget 2009 à **fiscalité constante sans augmentation des impôts et taxes pour nos concitoyens**. Seule une éventuelle progression des bases d'imposition sera intégrée, les montants des dotations de l'état seront probablement en diminution par rapport à ceux perçus en 2008. Selon les informations en possession des services et après la notification des dotations de l'Etat, des réajustements seront proposés soit lors de la commission des finances ou lors du budget.

Voilà les informations que je tenais à vous donner dans le cadre de notre débat d'orientation budgétaire pour 2009.

Nous gardons le cap que nous nous sommes fixés avec les 3 grandes priorités pour notre cité:

- La construction de la Gendarmerie,
- Rendre notre ville plus accueillante et conviviale grâce à l'aménagement urbain de sa traversée,
- Que nos concitoyens n'aient pas le souci du demain sans médecins, grâce à la recherche de médecins et de notre projet de notre maison médicale.

De plus, en raison de la conjoncture difficile, je souhaite pour ce nouveau budget que nous exprimions notre volonté forte de maintenir le niveau de services dus aux Imphycois et de

répondre aux besoins de la population, par des actions de proximité et donner une priorité aux dépenses à caractère social

Je vous remercie de votre attention.

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

Madame ROTY : qui va s'occuper de la recherche de médecins ?

Madame JULIEN: la commune intégrera la commission qui sera créée au niveau du Conseil Général et nous rechercherons des médecins nous même en parallèle.

Madame ROTY : attention aux sociétés « chasseurs de tête », une grande vigilance s'impose.

Madame JULIEN : la priorité est de trouver des médecins.

Madame ROTY : nous pourrions démarcher auprès des universités.... La Nièvre n'est pas un département porteur et attractif même au niveau des kinés...

Madame JULIEN : l'implantation d'une maison médicale sur Imphy est légitimée par le fait que la ville est chef lieu de canton.

Madame ROTY : une maison médicale est utile mais attention à la société civile de moyens car la liberté et l'indépendance des praticiens doivent être préservées.

Madame NADEAU : il faut faire venir de jeunes praticiens.

Madame JULIEN : au bout de la 6^{ème} année d'étude, un étudiant peut s'immerger dans un cabinet médical.

Monsieur DAGUIN : le problème de la désertification de la Nièvre se pose.

Madame ROTY : la Nièvre n'est pas un département très dynamique, les jeunes ne veulent pas venir.

Monsieur DAGUIN : les raisons de cette désertification ne sont pas climatiques mais plutôt économiques. Un emploi industriel est égal à 4 emplois induits. Il faut que l'on se mutualise mais ce n'est pas évident.

Madame ROTY : les jeunes veulent gagner de l'argent mais ils veulent également une qualité de vie.

Monsieur DAGUIN : pas seulement le soleil, mais tout le reste.

Madame BOURGEOIS : une maison médicale peut permettre l'arrivée de jeunes médecins.

Madame ROTY : ce n'est pas une maison médicale qui va faire rester un médecin par ici.

Monsieur DAGUIN : ce projet concerne la Ville d'Imphy et ses environs.

Monsieur DAGUIN : la suppression de la taxe professionnelle est un sujet préoccupant, il faut relancer l'économie mais l'Etat ne nous donne pas les moyens. Une réforme est nécessaire mais pas une suppression pure et simple.

Madame ROTY : il faut vraiment savoir par quoi elle va être remplacée. La taxe professionnelle existe seulement en France, c'est une taxe sur le travail. Il faut trouver d'autres solutions.

Monsieur DAGUIN : la France doit garder sa spécificité. La part salaires a déjà été supprimée mais elle est loin d'avoir été compensée. Il faut garder confiance. Tous les élus de France sont en capacité d'exiger son maintien.

Madame JULIEN : une suppression pure et simple est difficilement envisageable.

Madame ROTY : si la moitié des entreprises ferme, il n'y aura plus de taxe professionnelle.

Monsieur DAGUIN : en période de crise, le CAC 40 se porte bien et paraît inoxydable.

Madame ROTY : il ne faut pas forcément être contre tout.

Madame NADEAU : le désengagement de l'Etat pénalise fortement les collectivités locales.

Monsieur CREPIN : je me réjouis que la subvention du CCAS soit augmentée cette année. Nos concitoyens les plus en difficulté pourront être mieux aidés.

Madame JULIEN : cette année, l'accent sera mis sur l'aide apportée au CCAS.

Monsieur CREPIN : les entreprises confirment que le 2nd semestre va être très difficile.

Monsieur DAGUIN : nos actions envers les écoles seront maintenues et poursuivies. L'aménagement de nos locaux de restauration scolaire doit être revu car nous rencontrons des problèmes de sécurité lors de l'accueil de nombreux enfants.

Monsieur MOREAU : la Communauté de Communes va faire un effort particulier au niveau de l'accessibilité des voies publiques. Le produit de taxe professionnelle est sensiblement constant par rapport à 2008. Il en est de même pour les dotations de l'Etat.